

lundi. C'est déjà vingt-quatre heures de mieux que le lait qui nous arrive par chemin de fer. Il n'y a guère que quelques petits laitiers ayant leurs vaches dans nos faubourgs extérieurs qui fournissent à leur clientèle le lait du matin même et de la veille au soir.

N'avais-je pas raison de vous dire que l'expédition et la distribution du lait se faisaient chez nous d'une façon ridicule.

Pour changer cet état de chose, il faudra renverser bien des préjugés et un très grand surtout, le suivant : Les gens s'imaginent qu'en recevant leur lait vers les cinq ou six heures du matin, ils obtiennent un lait frais sortant du pis de la vache. D'où vient ce préjugé ? Je l'ignore ! faites comme moi, informez-vous auprès de vos clients, vous constaterez alors qu'il existe, fortement ancré chez eux. Cette opinion fautive oblige les laitiers à commencer leur distribution vers les quatre ou cinq heures du matin, et ils sont tout naturellement forcés de distribuer du lait qu'ils ont reçu la veille au matin.

J'arrive donc à conclure, que si les laitiers commençaient la distribution de leur lait vers les 11 heures mardi, soit parce que leurs clients le leur permettraient, soit parce qu'un règlement municipal les y contraindrait, le lait des deux traites du lundi, au lieu d'être distribué le mercredi pourrait être transporté de la gare aux consommateurs dès son arrivée en ville, c'est-à-dire, le mardi. Cette seule réforme qui ne me semble pas si difficile à réaliser mettrait sur nos tables, un lait plus frais de vingt-quatre heures. Ce résultat n'est pas sans importance pendant les chaleurs.

Les familles qui reçoivent leur lait des fermiers avoisinant notre ville seraient encore beaucoup plus favorisées puisque ces laitiers pourraient distribuer ainsi au milieu du jour, le lait du matin même et de la veille au soir. Considérez maintenant les autres avantages d'une distribution faite au milieu du jour. 1° Le laitier ne serait plus obligé de verser son produit dans un vaisseau placé sur le seuil de la porte depuis plusieurs heures, exposé aux poussières charroyées par le vent.

2° Le laitier ne pourrait plus, alors qu'il serait vu des gens qui passent prendre chez votre voisin une bouteille vide et pas toujours bien lavée, y verser le lait d'un de ses bidons, poser sur le goulot une rondelle de carton dont ses poches sont remplies et